

PitneyWorks^{MD}

Formulaire de demande



Postez maintenant, payez plus tard.
Ne payez jamais plus d'avance une somme d'affranchissement.

Télécopiez: 203 460 5310 ou
courriellez le formulaire dûment rempli: manualreview@pb.com

Coordonnées de l'entreprise

Raison sociale de l'entreprise	Marge de crédit demandée		
Nom usuel (s'il diffère de la raison sociale)	Veuillez noter : vous devez joindre un état financier Commenté de votre entreprise dans le cas d'une Demande de marge de crédit de 5000 \$ et plus.		
Adresse municipale	Ville	Province	
Code postal	Numéro de téléphone	Numéro de télécopieur	Personne-ressource
Numéro de compte PitneyWorks ^{MD} et/ou Télé-recharge ^{MC}			Nature de l'entreprise
Type d'entreprise	Nombre d'années	Nbre d'années en tant que client PB	Somme d'affranch. mensuelle prévue

Coordonnées de l'institution financière

Institution financière			
Adresse	Ville	Province	Code postal
Numéro de téléphone	Numéro de succursale	Numéro de compte	
Numéro de télécopieur	Nbre d'années depuis que votre entreprise est cliente de cette institution	Conseiller financier	

Coordonnées de la personne mandatée

Nom de la personne mandatée ou du propriétaire

Fonction de la personne mandatée

Veillez signer ci-dessous

Je déclare avoir lu la présente demande, l'avis important ci-dessous et les modalités du compte d'affranchissement PitneyWorks^{MD}. De plus, (1) je confirme que les renseignements indiqués ci-dessus sont exacts à ma connaissance, (2) je déclare être autorisé par l'entreprise à signer ce document et (3) j'accepte les modalités du contrat PitneyWorks^{MD}.

Signature de la personne mandatée

Date

Renseignements de solvabilité. Vous acceptez de fournir, à la demande du Groupe mondial des services financiers Pitney Bowes (PBGFS), de l'information financière courante sur votre entreprise. Vous autorisez PBGFS à recevoir et à échanger des renseignements de solvabilité et d'autres renseignements concernant vos affaires avec des tiers, c'est-à-dire les institutions financières, les agences d'évaluation de la solvabilité, les services d'informations financières et les personnes avec lesquelles vous pouvez faire affaire. PBGFS ne pourra être aucunement tenue responsable de quelque manière que ce soit en ce qui a trait à de tels rapports de solvabilité. Visitez pitneybowes.ca pour consulter notre politique sur la protection de la vie privée.

Modalités applicables au programme PitneyWorks^{MD}

PW-1. Description de PitneyWorks^{MD}. Le programme PitneyWorks^{MD} (le « programme ») est administré par Groupe mondial des services de crédit Pitney Bowes (« PBGCS »), l'une de nos divisions. Il offre à vous-même, à vos employés ou mandataires ayant le pouvoir implicite ou apparent (individuellement, un « utilisateur autorisé ») de commander auprès de nous des fournitures de bureau, des recharges de compteurs postaux, ou d'autres produits et services, une façon commode de ce faire. Le programme est offert que pour commander des produits et des services à des fins commerciales et industrielles, et vous nous déclarez que vous ne vous servirez pas et que vos utilisateurs autorisés ne se serviront pas du programme pour commander des produits ou des services à des fins personnelles, familiales ou domestiques ou pour l'agriculture, l'élevage, un parc d'engraissement, la pêche ou d'autres activités connexes.

PW-2. Commandes. Chaque commande (une « commande ») est facturée à votre compte (un « compte ») ainsi que tous les frais applicables.

PW-3. Relevés de facturation. Modifications aux utilisateurs autorisés. Vous recevez un relevé de facturation pour chaque cycle de facturation, sauf dans les cas suivants : a) il n'y a eu aucune activité sur votre compte; b) le solde impayé ou le crédit à votre compte est inférieur à 5 \$; c) la seule activité figurant sur le relevé de facturation est un rajustement du service au client, tel qu'une contre-passation de frais. Vous disposez d'un délai de trente (30) jours à compter de la date du relevé de facturation pour nous aviser de toute erreur figurant, sinon ce relevé est réputé exact. Vous êtes responsable de toutes les opérations faites dans votre compte par un utilisateur autorisé jusqu'à ce que vous nous remettiez un avis écrit révoquant le pouvoir de cet utilisateur autorisé à cet égard.

PW-4. Modalités de paiement. Les paiements sur votre compte sont exigibles au plus tard à la date d'exigibilité figurant sur votre relevé de facturation. Chaque paiement que vous effectuez est affecté premièrement aux intérêts courus et aux frais en cas de défaut; deuxièmement, à tous les frais engagés, notamment les frais d'opération et les frais de réimpression de relevé; troisièmement, à tous les soldes impayés qui restent en souffrance sur votre compte et, enfin, à tout solde pour des commandes traitées ou à tous les frais engagés au cours du cycle de facturation courant qui ne figurent pas encore sur votre relevé de compte.

PW-5. Avances et renseignements financiers. Le programme vous permet de reporter le paiement de vos achats en obtenant des avances (au sens de l'article PW-6 ci-dessous) sur votre compte. PBGCS attribue une limite de crédit à votre compte et peut modifier votre limite de crédit en tout temps. PBGCS peut refuser de consentir une avance si le montant de cette avance, majorée du solde de compte impayé existant, excède votre limite de crédit. Vous vous engagez à fournir à PBGCS sur demande des renseignements financiers courants à votre sujet, et vous autorisez PBGCS à recevoir des renseignements sur la solvabilité et autres renseignements concernant vos affaires avec des tiers, et à échanger de tels renseignements avec des tiers, y compris des institutions financières, des agences d'évaluation du crédit et des personnes avec lesquelles vous pouvez effectuer des opérations financières. PBGCS n'engage aucunement sa responsabilité relativement à toute communication semblable de renseignements sur la solvabilité.

PW-6. Paiement différé. Si vous choisissez de ne pas payer le solde intégral exigible au plus tard à la date d'exigibilité indiquée sur votre relevé de facturation, vous pouvez payer une partie du solde au plus tard à la date d'exigibilité, mais non moins que le paiement minimum indiqué. S'il reste un solde sur votre compte à la date d'exigibilité du paiement pour des commandes, PBGCS vous consent une avance (une « avance ») correspondant au montant du solde impayé ou à votre limite de crédit, selon le moins élevé de ces montants. Chaque avance est réputée avoir été faite à la date de livraison de la ou des commandes pour lesquelles le paiement n'a pas été effectué.

PW-7. Intérêts sur les avances. PBGCS vous facture, et vous vous engagez à payer, des intérêts sur toutes les avances en fonction du solde quotidien moyen des avances impayées à chaque cycle de facturation à compter de la date à laquelle les avances sont réputées avoir été faites jusqu'à leur remboursement intégral. Les intérêts impayés, des frais en cas de défaut et des frais d'opération seront ajoutés au solde impayé des avances impayées à la date d'exigibilité figurant sur chaque relevé de facturation, s'ils ne sont pas déjà payés à cette date et ce solde est par la suite traité comme faisant partie de l'avance. Le taux d'intérêt applicable aux avances est de 2 % par mois (24 % par année).

PW-8. Frais. À moins que les lois applicables ne l'interdisent, vous vous engagez à payer les frais suivants relativement à votre compte : i) des frais moratoires de 15 \$, si vous n'avez pas payé les montants que vous devez aux termes des présentes d'ici à la date d'exigibilité indiquée sur votre relevé de facturation, si les soldes courants sont de moins de 1 500 \$, ou des frais moratoires de 30 \$, si vous n'avez pas payé les montants que vous devez aux termes des présentes d'ici à la date d'exigibilité indiquée sur votre relevé de facturation, si les soldes courants sont de 1 500 \$ ou plus; ii) des frais de 40 \$ pour tout article de paiement, chèque ou traite que vous remettez en paiement de votre compte et qui est retourné sans être payé pour quelque motif; iii) des frais de 15 \$, si vous excédez votre limite de crédit; iv) des frais de 5 \$ pour un double d'un relevé de facturation ou une copie de relevé de facturation pour un mois pour lequel aucun relevé n'a été établi; v) à moins d'être inclus dans votre location tel qu'indiqué au recto du présent contrat, des frais pour chaque recharge de fonds d'affranchissement recourant à votre compte PitneyWorks^{MD} correspondant à 1 % de la somme de recharge, assorti de frais minimums de 15 \$, sauf que pour les compteurs K700, les frais minimums sont de 7,50 \$ pour les recharges de moins de 250 \$. Nous pouvons modifier les frais applicables au programme à notre entière appréciation conformément à l'article PW-11 ci-dessous.

PW-9. Annulation et suspension de compte. PBGCS peut fermer ou suspendre votre compte ou, le cas échéant, refuser temporairement de consentir de nouvelles avances ou d'exécuter des commandes. Vous pouvez annuler votre compte en avisant PBGCS par écrit. Aucune annulation ni suspension n'ad'incidence sur votre obligation de payer tout montant que vous devez aux termes du programme selon les conditions énoncées aux présentes.

PW-10. Défaut et recours. Vous êtes en défaut si vous n'effectuez pas un paiement dans les délais exigés ou si vous ne vous conformez pas à toute autre modalité du programme, du présent contrat ou de toute autre entente intervenue entre vous et nous. Si vous êtes en défaut, nous ne sommes pas tenus de fournir le service PitneyWorks^{MD} ou, le cas échéant, de fournir une nouvelle avance, et nous pouvons exiger le paiement immédiat du montant intégral que vous nous devez aux termes des présentes, majoré des intérêts sur ce montant au taux applicable aux avances. Vous vous engagez à payer l'ensemble des frais et des dépenses que nous pouvons engager afin de recouvrer tout montant que vous nous devez, y compris nos frais d'avocat sur la base procureur-client.

PW-11. Modification et résiliation du programme. Nous pouvons modifier les modalités du programme PitneyWorks^{MD} moyennant un préavis de dix (10) jours à votre intention. Toute modification prend effet à la date indiquée dans cet aviset s'applique à tout solde impayé sur votre compte. Nous pouvons résilier le programme PitneyWorks^{MD} moyennant un préavis à votre intention. Toutes les obligations inexécutées qui vous incombent subsistent après la résiliation du programme ou la fermeture de votre compte.

PW-12. Stipulations diverses. PBGCS peut accepter des paiements tardifs, des paiements partiels ou des chèques, des traites ou des mandats portant la mention « paiement intégral » sans perdre aucun des droits dont il jouit aux termes des présentes. PBGCS peut choisir de ne pas exercer l'un des droits qui lui sont conférés aux présentes ou d'en retarder l'application, et ce, sans le perdre. PBGCS peut céder à un tiers votre compte et les droits qui lui sont conférés et les obligations qui lui sont imposées aux termes du programme. Il vous est interdit de céder votre compte ou votre intérêt, le cas échéant, dans le programme.

PW-13. États de financement: STIPULATIONS APPLICABLES À TOUTES LES PROVINCES SAUF LE QUÉBEC. Vous reconnaissez que des États de financement aux termes de diverses lois sur les sûretés mobilières peuvent être inscrits à l'égard de l'équipement visé aux termes du présent contrat pour garantir les avances que nous consentons aux termes des présentes et, dans la mesure permise par les lois, vous nous autorisez par les présentes, à titre de mandataire, à rédiger, signer et déposer en votre nom les actes qui sont raisonnablement requis pour attester et protéger notre intérêt à l'égard des avances et l'équipement, et vous renoncez à recevoir, et au droit de recevoir, une copie semblable de cet état de financement ou de cet état de vérification enregistré ou de cette autre confirmation de dépôt semblable à l'égard de toute qui précède.